

## Mai 2019

**Procès-verbal** de la séance régulière du conseil municipal tenue le 6 mai 2019 à 19h30, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

|           |                    |                |
|-----------|--------------------|----------------|
| Messieurs | Alain Robert       | Maire          |
|           | Serge Blais        | Conseiller #1  |
|           | Jacques Lapointe   | Conseiller #2  |
|           | Pierre-Paul Caron  | Conseiller #3  |
|           | Réjean Tardif      | Conseiller #5  |
| Madame    | Ghislaine Fradette | Conseillère #6 |

Le conseiller Martin Fournier est absent, son absence est motivée

### **Ouverture de la séance**

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h30, sous la présidence d'Alain Robert, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

### **2- Adoption de l'ordre du jour # 190561**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 1er et 24 avril 2019
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité, de l'Ôtel et du Centenaire
- 5- Adoption de la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat
- 6- Compétence en termes de collecte et transport des matières recyclables
- 7- Délégation de compétence envers la MRC de Montmagny
- 8- Soumission pour l'asphaltage de la Rue du Lac Nord et de la Rue des Douanes
- 9- Soumission pour l'asphaltage des routes locales
- 10- Bûchage sur les lots de la municipalité
- 11- Plan municipal de sécurité civile
- 12- Camping municipal
  - 12-1 Embauche de la gérante de camping
  - 12-2 Cabanon de rangement des équipements de location pour le camping
  - 12-3 Ouverture d'un folio à la Caisse des Etchemins pour le camping
  - 12-4 Ouvrier du camping
- 13- Changement de la rampe de l'Église et réparation de la sortie de la sacristie
- 14- Fleurs pour le centenaire
- 15- Demandes de don et contribution financière
  - 15.1- Festival sportif de Sainte-Lucie
  - 15.2- Carrefour jeunesse emploi
- 16- Informations, correspondance et invitations
- 17- Varia :
  - 17.1
- 18- Période de questions
- 19- Fin de l'assemblée

### **3- Adoption des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 24 avril 2019 #190562**

CONSIDÉRANT QUE copies des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> avril et de la sessions extraordinaire du 24 avril 2019 ont été expédiées à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Lapointe

ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers que les procès-verbaux soient et sont approuvés tels que présentés.

### **4- Acceptation des comptes de la Municipalité, de l'Ôtel et du Centenaire #190563**

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif, ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tels que présentés.

#### **LISTE DES DÉBOURSÉS**

|  |             |
|--|-------------|
| Conseil Municipal                          | 1 354,10 \$ |
| ADMQ - activité de perfectionnement 15 mai | 20,00 \$    |
| Alain Robert - frais de dépl.,             | 433,35 \$   |

|   |                  |
|---|------------------|
| BMR - bois pour panneaux Tour du Lac                      | 367,52 \$        |
| Bureautique C.S - imprimante, encre, papier (3)           | 383,68 \$        |
| Concassés du Cap. - recyc. et vidanges avril              | 1 768,21 \$      |
| Camping Québec - Guide de gestion de camping              | 224,61 \$        |
| Dicom - envoi analyse d'eau (2)                           | 30,95 \$         |
| Duval Électrique - réparation lumières de rue             | 411,90 \$        |
| Eurofins - analyse d'eau                                  | 170,74 \$        |
| Fondation Hôtel-Dieu - contribution campagne IRM          | 163,00 \$        |
| Hydro Québec-édifice municipal                            | 385,14 \$        |
| Hydro Québec-camping accueil                              | 26,94 \$         |
| Hydro Québec-camping compteur (estimé)                    | 942,84 \$        |
| Hydro Québec-chalet des loisirs                           | 389,76 \$        |
| Hydro Québec-poste de chloration                          | 713,48 \$        |
| Hydro Québec-éclairage des rues                           | 234,95 \$        |
| Impression Rive-Sud - dépliants camping                   | 539,23 \$        |
| Jasmine Croteau - gagnante tirage moitié moitié 12 avril  | 252,00 \$        |
| Journal le Réveil - Tour du Lac                           | 20,00 \$         |
| Julie Payeur, graphiste - panneau partenaire Tour du Lac  | 132,22 \$        |
| Kathia Royer - gagnante tirage moitié moitié 26 avril     | 252,00 \$        |
| Les Pétroles Turmel - huile à chauffage municipalité      | 325,55 \$        |
| Lettrage SDL - affiche Chemin de la montagne              | 86,23 \$         |
| Marcel Bilodeau - déneigement retenue                     | 1 395,92 \$      |
| Marché Ste-Lucie - diesel et colle                        | 28,54 \$         |
| MRC de Montmagny - tonnage coll. sélect. mars             | 88,07 \$         |
| Nicole Gautreau - dépôts St-Just & St-Fabien              | 32,40 \$         |
| Pierre Bossé -ballons Tour du Lac                         | 17,25 \$         |
| Raymond, Chabot, Grant, Thornton - Audit 2018             | 8 122,98 \$      |
| Régie de gestion de la Mauricie - enfouissement mars      | 534,61 \$        |
| Régie L'islet- Montmagny - transport vidanges mars        | 391,20 \$        |
| Réjean Tardif - frais déplac. R.V. Ruralité & séc. civile | 39,60 \$         |
| Richard Bossé - achast Tour du Lac                        | 264,06 \$        |
| Sogetel - municipalité, l'Ôtel, poste chlor. salle munic. | 307,18 \$        |
| TCA - transport Tour du Lac                               | 135,00 \$        |
| Ville de Montmagny - quote-part cour municipale           | 101,76 \$        |
| Yvon Boutet - remb. acompte camping                       | 100,00 \$        |
|   | <hr/>            |
|   | <b>21 186,97</b> |
|   | <b>\$</b>        |
|   | <b>TOTAL</b>     |
| <b>Dépenses L'Ôtel</b>                                    |                  |
| Diane Lemay - achat pour avril                            | 427,10 \$        |
| Les Pétroles Turmel - huile à chauffage Église            | 919,13 \$        |
| Nicole Gautreau - demande de permis de boisson            | 91,00 \$         |
|   | <hr/>            |
|   | <b>1 437,23</b>  |
|   | <b>\$</b>        |
|   | <b>TOTAL</b>     |
| <b>Dépenses Centenaire</b>                                |                  |
| Richard Bossé - achats pour lancement des activités 5 à 7 | 321,15 \$        |
| Pierre Bossé - gravure et coupes à vin 100e (2e édition)  | 484,85 \$        |
|   | <hr/>            |
|   | <b>806,00</b>    |
|   | <b>\$</b>        |
|   | <b>TOTAL</b>     |

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en avril 2019 pour un montant de 4 138.35 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

\_\_\_\_\_  
Nicole Gautreau, Directrice générale

#### **5- Adoption de la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat #190564**

**ATTENDU** que le projet de loi n° 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (L.Q. 2017, c. 27), a été sanctionné le 1er décembre 2017;

**ATTENDU** que suite à cette sanction et conformément à l'article à l'article 938.1.2.1 du *Code municipal du Québec* (ci-après : CM)], une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publique;

**ATTENDU** que la municipalité de Lac-Frontière souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

**ATTENDU QU'**une copie de la procédure a été expédiée à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

**Il est PROPOSÉ par Pierre-Paul Caron  
APPUYÉ par Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE LA PROCÉDURE SOIT  
ADOPTÉE :**

**Que** la procédure entre en vigueur le 25 mai 2019.

**Qu'**une copie détaillée de la procédure est disponible au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau.

**Que** dès son entrée en vigueur, la municipalité de Lac-Frontière la rend, conformément à l'article 938.1.2.1 CM accessible en tout temps en la publiant sur son site Internet.

#### **6- Compétence en termes de collecte et transport des matières recyclables #190565**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités se doivent de compléter les données du portail GMR pour fin de transmission de leur déclaration;

**CONSIDÉRANT QUE** RECYC-QUÉBEC exige une résolution prouvant les compétences des municipalités en ce qui a trait à la collecte sélective;

**CONSIDÉRANT QUE** RECYC-QUÉBEC exige une déposition de la résolution afin d'accéder au portail GMR;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYE PAR Ghislaine Fradette et unanimement résolu par les conseillers présents :

**QUE** la Municipalité de lac-Frontière confirme qu'elle a compétence en matière de la collecte et transport des matières recyclables.

#### **7- Délégation de compétence envers la MRC de Montmagny #190566**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités se doivent de compléter les données du portail GMR pour fin de transmission de leur déclaration;

**CONSIDÉRANT QUE** RECYC-QUÉBEC exige une résolution prouvant la délégation des compétences ou une partie des compétences en ce qui a trait à la collecte sélective;

**CONSIDÉRANT QUE** RECYC-QUÉBEC exige une déposition de la résolution afin d'accéder au portail GMR;

Il est proposé par Jacques Lapointe,

Appuyé par Pierre-Paul Caron et unanimement résolu par les conseillers présents :

**QUE** la Municipalité de Lac-Frontière confirme qu'elle a délégué sa compétence du tri et du conditionnement à la MRC de Montmagny en ce qui a trait aux matières recyclables.

#### **8- Soumission pour l'asphaltage de la Rue du Lac Nord et de la Rue des Douanes**

Étant donné que la municipalité doit effectuer l'asphaltage de la Rue du Lac Nord et de la Rue des Douanes qui sont des travaux à réaliser dans le cadre de la Programmation de la TECQ de la municipalité ;

Étant donné que ces travaux totalisent plus de 25 000 \$ et que des appels d'offres sur invitation sont requis conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la directrice générale soit mandatée à procéder aux appels d'offres sur invitation requises.

#### **9- Soumission pour l'asphaltage des routes locales**

Ce point est reporté à une séance ultérieure car il manque des informations quant à l'étendue des travaux de réparations et d'asphaltage sur les routes locales de la municipalité.

#### **10- Bûchage sur les lots de la municipalité**

M. Léandre Gagné du Groupement Forestier de Montmagny a effectué une visite de terrain et a conclu qu'il n'y avait plus de bûchage à faire sur les lots appartenant à la municipalité. De plus, il ne sera pas nécessaire de renouveler un des deux plans d'aménagement de la municipalité qui vient à échéance le 1<sup>er</sup> septembre prochain. Il faudra par contre que la municipalité procède au dégagement de la plantation sur environ 3 hectares au coût approximatif de 300 \$ et pourra être réalisé par le Groupement Forestier de Montmagny.

#### **11- Plan municipal de sécurité civile**

Une rencontre aura lieu prochainement avec Daniel Samson, chargé de projets, Sécurité civile de la MRC de Montmagny concernant la suite du Plan de sécurité civile commun regroupant des municipalités de la MRC. Un plan commun sera produit avec des annexes pour chacune des municipalités.

#### **12- Camping municipal**

##### **12-1 Embauche de la gérante du camping #190567**

Étant donné que la demande de subvention salariale pour la création du poste de gérance de camping que la municipalité a déposé à Emploi Québec a été acceptée et que 50% du salaire sera remboursé pour un maximum de 35 heures par semaine pour une durée maximale de 26 semaines ;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité procède à l'embauche de Susan Gonthier comme gérante du camping pour environ 35 heures par semaine pour une durée maximale de 26 semaines.

Le conseiller Jacques Lapointe s'abstient étant donné qu'il existe un lien avec Susan Gonthier.

##### **12-2 Cabanon de rangement des équipements de location pour le camping**

Le cabanon pour le rangement des équipements de location pour le camping doit être changé et la municipalité va vérifier les dimensions, le modèle et les prix.

##### **12-3 Ouverture d'un folio à la Caisse des Etchemins pour le camping #190568**

IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Lapointe,  
APPUYÉ PAR Réjean Tardif et résolu unanimement par les conseillers présents

Que le conseil municipal autorise l'ouverture d'un quatrième folio au nom de la Municipalité de Lac-Frontière à la Caisse Desjardins des Etchemins et ce, pour le Camping municipal de Lac-Frontière.

Que les signataires seront les mêmes que pour les autres comptes de la municipalité, soit le maire et la directrice générale comme signataires principaux et le maire suppléant en remplacement du maire.

##### **12-4 Ouvrier du camping**

La municipalité a publié dans le journal local l'offre d'emploi pour le poste d'ouvrier de camping et a reçu 2 curriculum vitae. Le conseil va procéder aux entrevues des deux candidats qui ont postulé pour l'emploi.

#### **13- Changement de la rampe de l'Église et réparation de la sortie de la sacristie**

Une demande a été formulé par le Comité de l'Ôtel pour le changement de la rampe du perron de l'Église ainsi que la réparation de la sortie de la sacristie qui a été endommagée pendant l'hiver. La municipalité va vérifier quels sont les coûts pour ces réparations.

#### **14- Fleurs pour le centenaire**

Le comité du centenaire a demandé pour l'achat de pots de fleurs qui seraient suspendues aux poteaux afin d'embellir le village et il faudrait prévoir un budget pour l'achat de fleurs à d'autres endroits. La municipalité va vérifier pour les coûts.

#### **15- Demandes de don et contribution financière**

##### **15.1- Festival sportif de Sainte-Lucie #19069**

Étant donné que le Festival sportif de Sainte-Lucie a fait parvenir une demande de partenariat à la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais

ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité accepte de verser une contribution de 300 \$ pour une visibilité dans le dépliant du Festival sportif de Sainte-Lucie.

#### **15.2- Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny #190570**

La municipalité a reçu une demande de contribution du Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny à l'occasion de leur campagne de financement annuelle ;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité accepte de verser une contribution de 125 \$ pour une visibilité sur leur site internet et dans le journal local.

### **16- Informations & Correspondances**

#### **La municipalité a reçu :**

- Les Embellissements Langevin vont continuer les travaux de réaménagement du parc municipal la semaine du 20 mai.
- Une invitation du Parc des Appalaches à leurs assemblée annuelle qui se tiendra le 28 mai à 19h à Daaquam.
- Un document des assurances de PMT Roy avec recommandations à remettre aux conseillers.
- Le résumé des activités de l'Ôtel du 1<sup>er</sup> février au 30 mars.
- Une invitation à l'assemblée générale annuelle de la l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches qui se tiendra le 19 juin à 19h à Lac-Etchemin.
- Une lettre de remerciement de La Dégelée 2019.
- Une lettre du Ministre de l'infrastructure et des Collectivités du Gouvernement fédéral concernant un supplément de 2.2 milliards de dollars au Fonds de la taxe sur l'essence fédéral.
- Une lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant la Stratégie d'économie d'eau potable 2019-2025.
- Une lettre de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 confirmant le versement de 12 000 \$ de l'Aide à la préparation aux sinistres – Volet 2.
- Le Rapport annuel du Transport collectif et adapté (TCA) de la MRC de Montmagny.
- Une confirmation d'Emploi d'été Canada que notre demande a été acceptée pour un étudiant pour un montant de 1750 \$ pour un total de 280 heures.
- Il y aura à la salle municipale une formation sur le compostage domestique le 28 mai prochain à 19h.

#### **17- Varia**

Aucun varia

#### **18- Période de questions**

Il y eu des discussions sur le niveau du lac, le nettoyage du terrain de balles, les lumières à changer à L'Église, une lumière de rue à changer sur la Rue du Lac Nord, un citoyen qui accumule des débris sur son terrain et qui est bruyant le jour pendant l'été.

#### **19- Levée de l'assemblée #190571**

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers de lever la séance, il est 20h32.

Je, Alain Robert, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

---

Alain Robert, maire

---

Nicole Gautreau, directrice générale